

# CONSEIL NATIONAL DES FÉDÉRATIONS AÉRONAUTIQUES ET SPORTIVES

Délégué Général : Dominique Méreuze  
F.F.P.L.U.M.  
96 bis rue Marc Sangnier 94704 MAISONS ALFORT  
Tél./fax : 04.92.24.76.63 - 06.07.36.53.14

Secrétaire Général : Jean Michel Ozoux  
F.F. Aéronautique  
155 av de Wagram 75017 PARIS  
Tél. : 01.44.29.92.02 Fax : 01.44.29.92.01

Adresse postale : CNFAS C/O FFA 155 Av de Wagram 75 017 PARIS

Contact : cnfas@ff-aero.fr



Paris, le 10 Mai 2010

Destinataires :

**Monsieur Paul Schwach**  
**Coprésident Civil du Directoire**  
DGAC / DTA  
50 rue Henry Farman  
75720 PARIS 15

**Général Adam**  
**Coprésident Militaire du Directoire**  
DIRCAM  
BA 921  
95155 TAVERNY CDX

N.Réf. : CNFAS10-236 DM/ds  
Objet : **Simplification de l'Espace Aérien**  
PJ : Lettre à la DSAC O

Monsieur le Directeur,

Lors d'une réunion qui s'est déroulée le 30 Septembre 2008, présidée par Monsieur le Directeur Général de l'Aviation Civile, les Présidents du CNFAS ont fait la proposition de la mise en place de groupes de travail dans les régions, dont les espaces aériens de certaines sont particulièrement complexes, dans le but d'étudier pour chacune d'entre elles toutes les possibilités de simplification.

De tels groupes de travail ont effectivement vu le jour et débuté leurs travaux dans les régions Nord-est, Sud-est, Nord et Sud-ouest.

Je vous prie à cet égard de prendre connaissance du courrier adressé par les représentants de nos Fédérations siégeant au CCAGALS OUEST au Directeur de la DSAC Ouest, demandant à cette autorité une telle création et l'étude de la refonte de l'espace aérien de cette région.

Au cours du dernier Symposium de la Sécurité, organisé par la DGAC, et auquel a participé l'ensemble des acteurs de l'Aviation Légère, il a été unanimement reconnu qu'un important travail de simplification de l'espace aérien en général était tout à fait nécessaire. En effet, l'enchevêtrement actuel des zones et la difficulté de lecture des cartes et NOTAM nuisent sans conteste à la « Sécurité ».

Nous reconnaissons que la tâche de simplification sera difficile, car chaque circulation aérienne a besoin d'avoir un accès spécifique à l'espace aérien. Des résultats tangibles ne pourront être obtenus que si ces travaux s'inscrivent dans le long terme et si la volonté de simplification préside à la recherche des solutions, autant de la part des usagers que des SNA.

Il semble aux Présidents du CNFAS qu'il serait aujourd'hui opportun de relancer cette dynamique en proposant formellement, depuis l'échelon national, des pistes de réflexions à ces groupes de travail.

.../...



Nous souhaiterions, en ce qui nous concerne, et dans le cadre de l'Aviation Légère, Sportive et de Loisir, voir étudier les sujets ci-après :



- Suppression ou mise en sommeil des zones inutilisées,
- Mise en conformité de certaines zones ou espaces visant à en simplifier le tracé ou à en harmoniser les limites avec les zones voisines, dans le but d'améliorer la lisibilité des cartes,
- Utilisation de TMA en pyramides inversées et uniformisation du niveau des planchers de TMA d'organismes voisins,
- Dégagement et/ou simplification des zones d'évolution et des principaux passages utilisés par l'Aviation Légère, Sportive et de Loisir,
- Mise en place de procédures de coordination entre organismes voisins.



Enfin, concernant l'information aéronautique, les Présidents du CNFAS sont persuadés qu'il serait particulièrement utile pour la « Sécurité », de disposer d'outils graphiques sur Internet pour les NOTAM et les ZRT (publication sur une carte de France, à l'instar des cartes AZBA)

Vous remerciant par avance pour les dispositions que vous prendrez afin faire progresser ce dossier, nous vous prions, Monsieur le Directeur, d'agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GIRAVATION



Pour les Présidents du CNFAS

Dominique Méreuze  
Délégué Général

**Copies :**

- M Coffin Maxime – MALGH
- Directeurs DSAC/IR NE . SE . N . SO . O